



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 21942

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la proposition contenue dans le rapport sur la refondation des politiques d'intégration intitulé « La grande Nation pour une société inclusive » consistant à soumettre l'agrément des établissements pour personnes âgées à des obligations de lutte contre les discriminations sociales. Il lui demande son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

Le Premier Ministre s'apprête à lancer une vaste réflexion interministérielle pour une refondation de la politique d'intégration dans notre pays. Cette réflexion s'appuiera sur une concertation avec l'ensemble des acteurs de l'intégration et devra aboutir à des recommandations d'ici à l'été prochain. Les propositions formulées dans son rapport par Thierry Tuot, dont celles citées dans la question seront bien entendues expertisées dans ce cadre. Il est prématuré à ce stade de préjuger de la façon dont elles pourraient être intégrées dans le programme de travail du gouvernement pour les mois et années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21942

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3213

Réponse publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4400